



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 235-2021
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.354

Déposée le : 29.11.2021

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Bauer (Wabern, PS) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Non 02.12.2021

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Renforcer le service public

Le service public joue un rôle important dans toutes les économies. Alors qu'on estime que les prestations d'utilité publique axées sur les besoins que fournit le service public vont de soi, celles-ci sont pourtant présentées uniquement comme des sources de coûts. Toutefois, avec la crise du coronavirus, il est devenu clair que le service public réalisait des prestations de base indispensables, déterminantes pour la survie de la société et la qualité de vie.

Le service public a joué et continue de jouer un rôle central dans le contexte de la crise du coronavirus. Sans lui, ces derniers mois et ces dernières années auraient été bien pires et la Suisse n'aurait pas été en mesure d'affronter la pandémie comme elle l'a fait. Pourtant, de nombreux secteurs du service public ont été affaiblis un peu plus encore par la crise, que ce soit sur les plans financier, de l'organisation ou des conditions de travail.

Dans ce contexte, un renforcement du service public n'est plus simplement une option, mais une condition indispensable à la reprise – et une nécessité si l'on veut pouvoir faire face à une nouvelle crise. Cela requiert dans un premier temps davantage de transparence et de visibilité pour le service public et son importance pour l'économie cantonale.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quelle part du produit intérieur brut (PIB) du canton de Berne est-elle imputable au service public ?
2. Comment cette part se répartit-elle parmi les secteurs suivants :
 - Administration fédérale et entreprises de la Confédération (CFF, La Poste, etc.) ?
 - Canton de Berne :
 - Administration centrale ?

- Ecoles et universités ?
 - Hôpitaux décentralisés et entreprises subventionnées dans le domaine de la santé et le domaine social ?
 - Prestataires comme la BKW SA, la BLS SA, la BCBE et la BEDAG?
 - Administrations communales et services d'infrastructure des communes ?
3. Combien de personnes travaillent-elles dans les secteurs du service public énumérés à la question 2 ?
 4. Quels effets ces investissements ont-ils sur la création de valeur du canton de Berne et sur le revenu cantonal ?
 5. Quelle est l'ampleur des prestations intermédiaires du service public pour d'autres secteurs ? Par exemple, combien d'emplois dans d'autres secteurs (si quantifiables) dépendent-ils directement d'un service public bien développé ?
 6. Quelle part de la recette fiscale est-elle imputable respectivement aux personnes physiques et aux personnes morales dans le domaine du service public ?
 7. Quel rôle le service public joue-t-il dans l'innovation ? Combien de brevets ont-ils été déposés ces cinq dernières années par l'Université de Berne, par les hautes écoles spécialisées ou par des chercheuses et chercheurs travaillant pour leur compte ?
 8. Comment les structures du service public sont-elles réparties dans le canton de Berne et quels rôles jouent-elles pour son organisation décentralisée ?
 9. Le Conseil-exécutif est-il prêt à faire analyser scientifiquement et de manière approfondie les prestations économiques du service public ?
 10. Sachant que le service public réalise des prestations de base indispensables durant la période de pandémie actuelle et qu'il est confronté à une augmentation des coûts et à une baisse des recettes, comment le Conseil-exécutif envisage-t-il de garantir le financement à long terme du service public après la pandémie ?

Motivation de l'urgence : il est essentiel de renforcer le service public afin que le canton de Berne puisse sortir de la crise. Dans ce but, il est nécessaire de disposer de chiffres et d'informations pour que des mesures puissent être prises.

Destinataires
– Grand Conseil